



SEPTEMBRE 2013 • n° 49

# Herbeumont

Revue communale

Editeur responsable : Catherine Mathelin  
Bourgmestre - 6887 Herbeumont

## Page 1

Mot de la Bourgmestre  
Fifine  
Etat Civil

## Page 2 & 3

Informations administratives  
Permanences du samedi  
Vente de bois particuliers  
Calcul des droits d'usage 2012  
Information sécurité  
Recherche de surveillants habilités  
Service techno prévention  
Été solidaire : une réussite  
Noces d'or et de diamant  
Information Centre d'Asile  
Ça bouge au parc à container

## Le mot de la Bourgmestre

Après quelques mois de mise en route, les premiers travaux de cette nouvelle législature, votés et décidés sous la précédente, sont en cours de réalisation. Ainsi la « route Damienne » à Straimont réalisée sur fond propre est finalisée, de même que trois voiries agricoles (subsidés de 60%).  
La réfection des lavoirs de Straimont et de Saint-Médard est finalisée ou en passe de l'être (subsidiation à 80 % et 60 % pour tout ce qui concerne les aménagements verts). Il en est de même pour le local du football (subside à 75%) ainsi que le chemin qui mène à la salle du Vivy (réalisé sur fond propre). Le prochain Herbeumont info détaillera l'ensemble de ces travaux. Ces vacances ont été riches en manifestations et activités. Félicitation à tous les bénévoles pour ces moments de convivialité et de plaisirs partagés !  
Les enfants, petits et plus grands, ont repris le chemin de l'école, lieu d'éducation et, d'apprentissage, de jeux et de socialisation tellement important pour le développement harmonieux de nos enfants et adolescents. Que cette rentrée rime avec plaisirs et développement pour chaque enfant et tous les parents !  
Bonnes semaines

Catherine Mathelin

Un groupe de bénévoles s'est constitué pour commémorer les 100 ans de la guerre 14-18 au travers de différentes manifestations. Un premier projet consistant à créer un parcours mémoriel sur notre commune a été remis à la Région Wallonne et un subside de 30.000 euros a été octroyé. Si vous souhaitez participer à ce groupe, aidez lors d'une manifestation, contactez Catherine Mathelin au 0497.422586



## Page 4

FRCE  
Agenda

## Etat civil à partir de juin 2013

### NAISSANCE

DUPONT Lilou

née à Libramont-Chevigny, le 07/05/2013  
fille de Maxime Fabien Jacques et de COLMANT Précillia  
adresse : SAINT-MEDARD

PIERRET Alessya Michel Pierre

née à Libramont-Chevigny, le 08/06/2013  
fille de Michaël Edmond Ghislain et de BERTRAND Caroline Marie  
adresse : SAINT-MEDARD

GODART Louna Maria Paul Claude

née à Libramont-Chevigny, le 05/07/2013  
fille de Bruno Joël Claude et de STEFFEN Christelle Nicole Jeanne Ghislaine. adresse : SAINT-MEDARD

SENET Gaspard

né à Libramont-Chevigny, le 26/07/2013  
fils de Frédéric Michel Hubert et de HENRION Fabienne Marcelle Henriette. adresse : HERBEUMONT

MARQUET Oscar Charles André

né à Libramont-Chevigny, le 22/08/2013  
fils de Thomas Bernard René et de LAURENT Jeanne Françoise Danielle  
adresse : STRAIMONT

### MARIAGE

GILLET Philippe et LARET Melissa, mariés le 29/06/2013  
ALBERTINI Vincent et MOZIN Céline, mariés le 29/06/2013  
PIRLOT Eddy et ARMSLAG Pascale, mariés le 06/08/2013  
PIRLOT Jean-Marie et TINEL Lucy, mariés le 19/08/2013  
PIERLOT Benoît et LUSAKIVANA Kilolo, mariés le 07/09/2013  
DESCY Jean-Marc et NEUVENS Carole, mariés le 14/09/2013

### DECES

PROTIN Denise, décédée à Libramont-Chevigny le 11/06/2013 (Herbeumont)  
VERMERSCH Suzanne, décédée à Herbeumont le 19/06/2013 (Herbeumont)  
GOFFLOT Louise, décédée à Libramont-Chevigny le 19/06/2013 (Herbeumont)  
PIERLOT Victoire, décédée à Herbeumont le 18/07/2013 (Paliseul)  
GRAINDORGE Jean-Pierre, décédé à Libramont-Chevigny le 15/08/2013 (Martilly)



Espace  
**Arduina**

- \* Soins de beauté
- \* Bien-être holistique
- \* Pédicurie médicale

Nathalie Collignon  
Le Terme 1  
B-6887 Herbeumont

Soins sur rendez-vous  
061/41 20 98

www.espacearduina.be



CHAUFFAGE • PANNEAUX SOLAIRES • CLIMATISATION  
Installation - Entretien - Dépannage

**Alain MEIS**

6880 BERTRIX

GSM : 0498 31 07 05

TEL : 061 41 35 00



**BOULANGERIE PIQUARD**

Wilfried et Emilie Piquard  
Patron(ne)

Ouvert de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Le mercredi ouvert en juillet et en août  
(fermé hors saison)

Rue du Plannois, 4 - 6887 Herbeumont

boulangeriepiquard@skynet.be - 061 27 12 89

TVA : BE0896.894.464

## Informations administratives :

### Permanences du samedi

#### AVIS A LA POPULATION

Il sera impossible de venir faire une demande de carte d'identité électronique, faire activer une carte, demander une inscription ou une mutation intérieure dans notre commune pendant les permanences suivantes : les samedis 12 octobre, 26 octobre et 09 novembre 2013 car l'accès au système informatique du Registre national sera interrompu.

Vous pourrez toujours demander des documents de population (composition de ménage, extrait de casier ...) ainsi que des sacs poubelle.

### Vente de bois particuliers

La vente de bois aux particuliers se déroulera le vendredi 4 octobre à la salle du Rivoli à Gribomont.

La vente de lots communaux débutera à 19 h 30 et sera précédée, dès 18 h 30, de la vente des lots domaniaux.

### Calcul des droits d'usage 2012

Le calcul du montant revenant à chacun des usagers est calculé selon une clé de répartition entre les anciennes communes fixée lors de l'action menée par le comité des usagers leur octroyant le droit d'affouage non plus sous forme de stères de bois mais sous forme d'une somme d'argent.

## Informations sécurité :

### L'administration communale recherche des SURVEILLANTS HABILITÉS

Une série de mesures sont prises par la Zone de Police Semois et Lesse en vue d'assurer au maximum la sécurité des piétons dans la circulation, et en particulier celles des enfants et des écoliers à proximité des écoles.

En matière d'encadrement des enfants sur la voie publique, une modification du règlement général sur la police de la circulation routière consacrait, en 1987, les SURVEILLANTS HABILITÉS. Ceux-ci disposent de compétences particulières et ont pour rôle essentiel d'assurer la sécurité des écoliers en aidant ceux-ci à traverser la chaussée.

Consciente de l'importance de contribuer à la sécurité des enfants aux abords des écoles, votre commune fait appel aux volontaires qui souhaiteraient s'investir dans cette tâche. Le futur surveillant habilité devra être disponible pour assurer une présence quotidienne aux abords des écoles.

Le candidat, après une formation succincte d'une demi-journée alliant théorie et pratique, sera déclaré apte par le Bourgmestre à intervenir en tant que surveillant habilité.

Dans l'espoir de recevoir de nombreuses candidatures, vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre contact avec le service Prévention de la Zone de police Semois et Lesse au 061/465.824 pour tout renseignement complémentaire.

Le revenu des parties de forêts sur lesquelles les usagers ont droit, fluctue chaque année en fonction du prix et des quantités de bois vendu, des travaux forestiers à réaliser, des locations de chasse...

#### Pour 2012, les résultats à partager sont les suivants :

- Forêt domaniale : 135.723,77 €
- Forêt Chiny-St Médard : 72.436,98 €
- Forêt Chiny-Straimont : 10.707,81 €

**Les usagers d'Herbeumont au nombre de 275, disposent de 61,69 parts de la forêt domaniale soit 86.675 €.**

**Les usagers de St Médard au nombre de 201 disposent de**

- 16,94 parts de la forêt domaniale d'Herbeumont soit 23.801 € ;
- l'ensemble du résultat de la forêt de Chiny-St Médard
- soit un total de 96.147 €.

**Les usagers de Straimont au nombre de 147 disposent de :**

- 17,97 parts de la forêt domaniale ;
- l'ensemble du résultat de la forêt Chiny-Straimont
- soit un total de 35.956,01 €.

#### Pour 2012, les montants sont donc :

- Usagers d'Herbeumont : 315,18 €
- Usagers de St Médard : 478,34 €
- Usagers de Straimont : 244,59 €

Les droits d'usage seront versés entre Noël et Nouvel An.

### Le service techno prévention vous informe...

En matière de cambriolage, le risque zéro n'existe pas mais il faut savoir qu'en moyenne un vol se perpétue en 5 minutes. De manière générale, le cambrioleur abandonne s'il lui faut plus de 3 minutes pour entrer. C'est pourquoi il vaut la peine de protéger au maximum son habitation. Pour ce faire, il existe toute une série de mesures (architecturales, organisationnelles, mécaniques et électroniques) à prendre.

Si les mesures architecturales sont d'application au moment de la construction de la maison, les 3 autres types de mesures peuvent être pris en tout temps.

Le dessin ci-dessus représente la maison idéale pour les cambrioleurs et illustre bien l'absence de mesures organisationnelles. En effet, il faut toujours veiller à fermer toutes les fenêtres de l'habitation, à ne pas laisser du courrier dans la boîte aux lettres, à ne pas placer les clés sous le paillason, à ne pas laisser traîner une échelle près de la propriété...

Les mesures mécaniques consistent quant à elles en la protection des portes et des fenêtres ainsi qu'en la protection extérieure en général, notamment via l'installation d'une barrière ou d'un éclairage automatique.

Enfin, les mesures électroniques relèvent principalement de l'installation d'une alarme.

## Été solidaire : une réussite :

### Été solidaire : 10 jeunes en projet !

« Été solidaire, je participe » est un projet qui permet aux communes, CPAS et sociétés de logement de service public d'engager des jeunes sous contrat d'étudiant, durant les mois de juillet et d'août, pour réaliser des petits travaux d'utilité publique dans leur environnement proche (embellissement de quartier, aide aux personnes défavorisées ou handicapées, etc.).

Son objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes et de rapprocher les générations. Il s'adresse donc aux jeunes âgés de minimum 15 ans et constitue souvent une première expérience de travail. Les jeunes perçoivent au moins un salaire horaire de 6 € net et l'encadrement de l'équipe de minimum 4 jeunes doit être assuré par une personne expérimentée âgée de plus de 25 ans.

Cette année, la Commune d'Herbeumont en collaboration avec le CPAS a rentré un projet qui a été retenu. Un subside de 2.100 € a été obtenu.

C'est ainsi qu'un appel aux candidats a été lancé via un toute-boîte auprès des jeunes de notre commune. Dix jeunes (1 fille et



Pour de plus amples informations sur ces types de mesures, n'hésitez à demander la visite gratuite du service techno prévention de la Zone de police Semois et Lesse en téléphonant au 061/465.824. N'oubliez pas : en cas d'agissement suspect, appelez le 101.



# 5

ETAPES  
POUR BIEN  
CONSTRUIRE  
DANS VOTRE  
COMMUNE

<http://magazine.thomas-piron.eu>

**Regifo**  
Edition

Ce bulletin est réalisé par  
la sprl REGIFO Edition  
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au [info@regifo.be](mailto:info@regifo.be) [www.regifo.be](http://www.regifo.be)

Votre délégué en communication,  
Mr Roland CROSSET  
Contact 087 26 78 86 (le soir)



9 garçons) y ont répondu et ont travaillé durant une semaine à l'embellissement de notre quotidien. Le projet consistait à repeindre les balustrades des ponts, barrières de sécurité, les canadiennes en bois, les bancs.... bref à rafraîchir et à embellir l'environnement de chacun d'entre nous.

Leur travail a été remarqué par la population et je tiens à les féliciter pour leur bonne humeur, leur engagement dans la tâche, la qualité du travail accompli et leur positivité à participer à un projet pour leur commune. Merci aussi aux différents ouvriers qui les ont guidé dans ces tâches et qui ont participé activement à créer un esprit de groupe et un travail d'équipe où chacun était solidaire.

En conclusion, ce projet a véritablement eu un impact positif que ce soit pour les jeunes qui peuvent s'impliquer dans leur lieu de vie tout en découvrant le monde du travail, connaître d'autres jeunes de leur commune que pour la population qui voit sa commune, son quartier, son cadre de vie améliorés ; ou pour nous Commune qui voyons les bénéfices de ce projet se prolonger bien au-delà des 10 jours de travail. Vous l'aurez compris, nous réintroduisons un projet l'année prochaine !

A noter également que 4 jeunes âgés de 18 ans et plus sont venus renforcer le service ouvrier durant les mois de juillet et août. Là aussi, cette première expérience a été concluante et sera renouvelée en 2014

Catherine Mathelin

## La demande d'asile en Belgique

**La Belgique a signé en 1953 la Convention de Genève relative aux statuts des réfugiés. Par cet acte, elle s'est engagée à protéger les réfugiés qui se trouvaient sur son territoire, à ne pas les refouler vers un autre pays où ils risqueraient d'être persécutés et à leur garantir un certain nombre de droits fondamentaux.**

### Le demandeur d'asile ?

Un demandeur d'asile est une personne qui a quitté son pays et qui demande l'asile dans un autre pays. Il espère obtenir une protection : entre autres possibilités, celle notamment d'être reconnu officiellement « réfugié ». Afin de déterminer si la personne a vraiment des raisons de craindre d'être persécutée dans son pays, sa demande est examinée par les instances décisionnelles : l'Office des Etrangers, le Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides et la Commission Permanente de Recours aux Réfugiés.

Pour pouvoir prétendre au statut de réfugié, les demandeurs d'asile doivent répondre à différents critères qui sont repris dans la Convention de Genève.

### Que dit cette Convention ?

Le terme «réfugié» s'appliquera à toute personne qui craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.

### Concrètement, comment ça marche ?

- Les demandeurs d'asile introduisent leur demande à l'Office des Etrangers. Ils sont hébergés dans des centres gérés par Fedasil (Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile) ou par la Croix-Rouge durant toute la durée de leur procédure, recours compris.
- L'Office des Etrangers examine si la demande est recevable. Si c'est le cas, le dossier est transmis au Commissariat aux Réfugiés et Apatrides (CGRA) qui examine les motifs de la requête.

## Ce samedi 24 août, le conseil communal a fêté quatre couples jubilaires : noce de diamant pour l'un et noces d'or pour les trois autres.

### René et Carmen DAICHE

René et Carmen se sont mariés le 4 avril 1953 à Bruxelles. Pendant presque 10 ans, de 1953 à 1961, ils ont habité Gembloux où ils ont créé une cordonnerie orthopédiste. Ensuite, René a réorienté sa carrière professionnelle et est devenu enseignant. Ils se sont tous les deux investis fortement dans diverses associations à caractère social, notamment une association qui avait pour but de permettre à des personnes à mobilité réduite de pratiquer le tennis de table et la natation.

Carmen s'est impliquée fortement dans la vie politique et le développement de notre commune : échevine de 1994 à 2000 et durant deux législatures conseillère CPAS. Elle a pris plusieurs dossiers à bras le corps dont la rénovation du home la Bonne Espérance », la réfection de l'école de Martilly et celle de Saint-Médard. Ils ont deux enfants et cinq petits-enfants.

### Joseph et Paulette ARNOULD

Joseph et Paulette se sont mariés le 19 avril 1963 à Martilly. Ils se sont installés à Saint-Médard dans la maison familiale et ont repris la ferme. Ils se sont rapidement orientés vers l'élevage et la viande, ce fameux blanc bleu belge qui fait la réputation de la province du Luxembourg bien au-delà de nos frontières.

Joseph durant 37 ans s'est mis au service du monde agricole, il a reçu le titre de lauréat du travail, distinction honorifique pour reconnaissance du travail accompli au sein de la fédération agricole, secteur de la lutte contre les maladies infectieuses du bétail. Ils aiment tous les deux leur vie et leur métier, car on peut le dire c'est 50 ans de vie commune quasi 24 h sur 24. Ils disent tous les deux avoir eu de la chance d'avoir la santé et surtout de la conserver car l'un comme l'autre continuent à s'occuper de la ferme.

Ils ont un fils et deux petits-enfants.

### Alphonse et Fernande MERNIER

Alphonse et Fernande se sont mariés le 20 avril 1963 à Straimont. Ils se sont établis dans la maison familiale de Fernande, 7ème génération à l'occuper depuis 1679. Alphonse a exercé le métier de marchands de bestiaux et Fernande, passionnée d'agriculture, l'a secondé à la ferme. Ils sont toujours en activité aujourd'hui tous les deux, Alphonse continue de voyager dans les fermes une demi-journée par semaine. C'est important de rester en contact, de continuer à rencontrer du monde, ça maintien en forme et

la santé ne s'en porte que mieux.

Durant deux législatures, Alphonse a été conseiller CPAS.

Quant à Fernande, elle a à la fois la main verte, son potager est diversifié, et a un don pour cuisiner. Pour mettre de la vie au quotidien, elle dispose et organise ses parterres avec des fleurs vivaces, bulbes et oignons, de telle sorte que chaque saison ait ses couleurs. Elle chouchoute aussi ses balconnières composées de fleurs annuelles.

Ils ont un fils et trois petits-enfants.

### Claude et Anne-Marie JACQUES

Claude et Anne-Marie se sont mariés le 29 juillet 1963 à Herbeumont. Ils se sont installés dans la maison maternelle d'Anne-Marie et on construit leur maison en 1967. Claude a enseigné durant 5 ans avant d'entamer une carrière d'ingénieur technicien biochimiste dans le laboratoire de santé publique, tout d'abord pendant 20 ans à Libramont, puis à Bruxelles à l'Institut Pasteur au service épidémiologie.

En 1988, Claude est échevin, notamment de la forêt et du patrimoine. Il veille particulièrement à assurer les plantations et s'investit fortement dans les phases 1 et 2 de restauration du château. De 1994 à 2000, il sera échevin communal. Mais son engagement pour le développement de sa commune et l'amélioration de sa visibilité à l'extérieur ne s'arrête pas là, il est Président des amis du château, carabin et Anne-Marie Carabine, il est aussi membre de l'Espace culture, trésorier de la Fabrique d'Eglise d'Herbeumont et à ces moments perdus, il pratique sa passion : la chasse. Férus de voyage, ils ont visité et séjourné dans de nombreux pays plus beaux les uns que les autres.

Ils ont un fils et une petite-fille.

Toutes nos félicitations également à Monsieur et Madame CEUPPENS qui fêtent cette année leur noce de jasmin ainsi que Monsieur et Madame PONSARD qui fêtent leur noce d'or.



- Si les motifs de la demande entrent dans les critères de la Convention de Genève ou de ceux qui régissent la protection subsidiaire, le demandeur d'asile reçoit une autorisation de séjour et devra quitter le centre pour un logement privé.
- Si la demande d'asile est refusée, l'intéressé doit quitter le territoire.

Depuis 1989, la Croix-Rouge de Belgique a été mandatée par l'Etat belge pour l'accueil des demandeurs d'asile. La durée de résidence dans un centre varie fortement d'un dossier à l'autre, certains demandeurs d'asile n'y restent que quelques jours, d'autres plusieurs mois. Lorsqu'ils quittent le centre, c'est soit parce qu'ils ont reçu une protection (statut de réfugié ou protection subsidiaire - statut temporaire pouvant devenir définitif sous conditions), soit parce qu'ils sont déboutés et parce qu'ils doivent quitter la Belgique.

### Actualités du Centre Croix-Rouge d'Herbeumont :

- Le Centre a participé à l'opération « Commune Propre » le 4 mai dernier. 20 résidents, 4 collaborateurs et d'autres habitants ont été ramassés les nombreux déchets au bord des grandes routes de la Commune. Une très bonne ambiance était assurée.
- Dîner parfait : nous cherchons des habitants de la région pour accueillir autour d'un repas 3 résidents et un collaborateur. Info : miguel.couset@redcross-fr.be tel : 061/41 00 73

**CROIX-ROUGE** de Belgique

**Un Dîner parfait**

Participez à une animation pas comme les autres en recevant des demandeurs d'asile du centre d'accueil Croix-Rouge "Les Fourches" pour partager un repas.

Ces repas permettront à chacun de présenter sa culture, de découvrir celle des autres et de participer à la création de liens sociaux sur la commune d'Herbeumont.

Informations: Centre "Les Fourches" 061 41 00 73 miguel.couset@redcross-fr.be

avec le soutien de **fedasil** **CROIX-ROUGE** de Belgique

## Le FRCE (Fonds de Réduction du Coût global de l'Énergie)

### Un prêt à 0 % pour des travaux économiseurs d'énergie

Dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques (nécessité de réduire les émissions de CO2) et sur base du constat de la diminution actuelle et à venir du pouvoir d'achat d'une large frange de la population, liée notamment à l'augmentation des prix des énergies fossiles (diminution des ressources et enjeux géopolitiques), il est urgent d'agir et de donner la possibilité à chacun, à son niveau, de diminuer ses consommations.

#### Deux possibilités sont proposées aux particuliers aujourd'hui :

- agir sur leurs comportements (sans investissement financier, économies potentielles de 10 à 30%). Cela nécessite d'adopter de nouvelles pratiques à conserver dans le temps. A ce sujet il peut être utile de consulter sur le site de la Région Wallonne la brochure : « 101 idées futées pour faire des économies d'énergie chez soi » (site : energie.wallonie.be)
- investir des sommes non négligeables dans des

travaux tels que : isolation toiture, des murs, des sols, changement de châssis, de chaudière, panneaux solaires thermiques,... (économies potentielles de quelques 10 % à plus de 50%). Cependant, cette dernière solution est liée étroitement à la capacité financière des ménages. Bien entendu, les primes et autres avantages sont des incitants positifs. Il n'en reste pas moins qu'il est toujours nécessaire d'avancer l'argent ou de rembourser des prêts à taux peu encourageants s'ils ont été contractés auprès d'institutions bancaires.

Le FRCE a donc vu le jour pour permettre effectivement à tout citoyen d'accéder à un prêt à concurrence de minimum 1.250 € à un maximum 10.000€ et à un taux d'intérêt de 0%.

Ce prêt de 10.000 € maximum, remboursable en 5 ans maximum, s'adresse à tout citoyen, sans limite de revenus, dont l'habitation est située sur le territoire d'une commune de la Province qui a adhéré à ce projet (à savoir toutes les communes de la Province à l'exception de la commune de Martelange).

#### Pour quels types de travaux ?

- Isolation de toitures, de murs, de sols, de plafonds de caves, de planchers de greniers

- Installation de châssis et vitrages basse émissivité
- Installation de systèmes de chauffage (chaudières haut rendement, condensation, pellets,...)
- Amélioration de systèmes de chauffages (vannes thermostatiques, régulation,...)
- Installation de panneaux solaires thermiques pour l'eau sanitaire
- Poêle à biomasse
- Pompe à chaleur
- Etc.

Un dispositif particulier de gestion des dossiers de prêt est réservé aux personnes à faibles revenus. Dans ce cas, une étude technique et financière gratuite est organisée par l'organisme prêteur.

Dans ce cadre, une équipe de professionnels prend en charge ce suivi financier et technique des demandes et collabore étroitement avec votre CPAS.

Pour tout renseignement complémentaire:  
FRCE Luxembourg  
Square Albert 1er, 1 à 6700 Arlon  
Tél : 063/212.662 Fax : 063/212.799  
E-Mail : frce@province.luxembourg.be



## Ça bouge au parc à container

### Le 19 octobre, c'est la collecte des jouets.

La collecte des jouets aura lieu le samedi 19 octobre dans les parcs à conteneurs de l'AIVE. Une action de solidarité qui se répète tous les automnes. Pour des raisons d'hygiène et de respect pour l'environnement, les peluches et les jouets fonctionnant avec des piles ne sont pas acceptés. Par contre, sont les bienvenus des livres, des bandes dessinées, des CD, K7 et DVD, des jouets en bois, des jeux de société, des puzzles (complets !), des petites voitures, camions, garages, des poupées, des jeux de construction ou d'autres jouets facilement lavables.

Au travers de cette collecte, l'AIVE nous rappelle que l'on peut donner directement à différents organismes, et cela toute au long de l'année, des objets encore en bon état (jouets, matériel de puériculture, vêtements, chaussures, mobilier, ...). Ecoles, accueils extrascolaires, associations caritatives, CPAS, Maisons Croix-Rouge, ... sont régulièrement preneurs. [www.aive.be](http://www.aive.be)

## Du 1er au 31 octobre, c'est le Mois de la Grande Collecte !

Les huiles et graisses de friture usagées ne peuvent pas être jetées dans les éviers, ni dans les toilettes, ni dans les égouts, ni dans les poubelles, ni dans la nature, ... La seule filière est le parc à conteneurs. Que deviennent-elles après recyclage ? La grande majorité (98 % !) est transformée en biocarburant de 2ème génération.

Du 1er au 31 octobre, Valorfrit et l'AIVE organisent le Mois de la Grande Collecte. En rapportant vos huiles et graisses de friture usagées au parc à conteneurs, vous pourrez participer à un concours et être peut-être l'heureux gagnant de l'un des cinq vols pour 2 personnes à destination de New York à bord d'un avion volant au biocarburant ! Vous recevrez également, par litre déposé, un bon de réduction de 0,50 € sur votre prochain achat d'huile ou de graisse. Et enfin, pour sensibiliser les jeunes, un supplément du Journal des Enfants sera consacré aux huiles et graisses de friture et un concours organisé. A gagner : une excursion en bus d'une journée pour leur classe à Bruges avec visite guidée de la ville et du Musée de la frite ! [www.valorfrit.be](http://www.valorfrit.be) - [www.aive.be](http://www.aive.be)

Editeur responsable : AIVE, drève de l'arc-en-ciel, 98 à 6700 Arlon. [dechets@idelux-aive.be](mailto:dechets@idelux-aive.be)  
[www.aive.be](http://www.aive.be) [www.facebook.com/intercommunaleAIVE](https://www.facebook.com/intercommunaleAIVE). Tél. : 063/231 811

## Dates des festivités

octobre – novembre – décembre 2013

4 octobre 19 h 30 : **vente de bois au Rivoli**. Catalogues sur demande au 061/21.03.30

8-09-10 octobre : **petits déjeuners** dans les écoles

8 octobre à 13h30 au Rivoli à Gribomont. **Remise à niveau du permis de conduire à destination des aînés** (Org Conseil consultatif des aînés)

13 octobre : **Petit déjeuner Oxfam** au Rivoli. Org : espace culture

13 octobre 12 h : **repas d'automne Vivy**. Org : amicale des pensionnés Herbeumont Renée Christophe 0473/57.10.25

20 octobre 10 h : **Promenade découverte des champignons** – RV au Syndicat d'initiative. Org : SI/Maison du tourisme

31 octobre : **halloween dans les rues d'Herbeumont**. Org : Les Saglés Herbeuntois

31 octobre : **halloween dans les rues de St-Médard-Gribomont**. Org. Comité village

Samedi 09 novembre 2013 : **souper salle du village de Martilly**. (Org conseil consultatif des aînés)

22-23-24-25-26 novembre : **exposition Georges Delaw** à la Châtelaine. Org : espace culture

30 novembre : **souper St-Eloi** à Martilly. Org : Cercle St-Eloi

1er décembre : **St-Nicolas à Martilly**. Org : Cercle St-Eloi

7 décembre : **St-Nicolas à Herbeumont**. Org : Les Saglés

Rue de Burhaimont, 51  
6880 BERTRIX  
Tél. 061/41 66 01

## Mernier Boissons

Heures d'ouverture :  
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h  
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

## H.D. Toitures sprl

Entreprise générale  
de couverture, de zinguerie  
et charpente

Rue de Blézy, 97 - 6880 BERTRIX  
Tél. Houchard Claudy : 061/41 28 86  
De Waele Laurent : 061/41 44 40  
Fax 061/31 58 30

[hdtoitures@skynet.be](mailto:hdtoitures@skynet.be)

Tél. 061/41.33.51  
Z.I. Bertrix  
[www.larenardiere.be](http://www.larenardiere.be)

## idess

Travaux de proximité

Petits travaux d'entretien, réparation et aménagement de l'habitat  
Aménagement et entretien des espaces verts  
Transport social (personnes et marchandises)  
Nettoyage locaux petites asbl  
Fourniture : bois chauffage - bois construction